

Droit D'Vélo



Association **DROIT D'VELO DOUAISIS**

257, chemin des fontinettes -59552 - LAMBRES LEZ DOUAI

Courriel : droitdvelodouaisis@free.fr

MEMOIRE SUR LA CREATION

D'UNE MAISON DU VELO A DOUAI, POUR LE DOUAISIS

SOMMAIRE

Présentation	page 2
La Maison du Vélo dans les textes depuis 2002	page 3
Nécessaire et indispensable Maison du Vélo.	page 4
Les services essentiels	page 5
Les services complémentaires	page 7
Le financement	page 9
La gestion	page 10
Conclusion	page 11
Des exemples de Maison du Vélo en France	page 12

Présentation

Il est bien fini le temps où il fallait adapter la ville à la voiture. Après de longues décennies, où la place des piétons, des cyclistes et des transports en commun était réduite à la portion congrue, enfin la situation évolue.

Depuis quelques années, les centre-villes sont de plus en plus souvent rendus à une circulation apaisée où tous les usagers sont à égalité. Partout en France, et bien après les pays du nord de l'Europe, les initiatives se développent pour réaménager les espaces publics au profit des piétons, cyclistes et transports en commun.

Les aménagements cyclables se développent : bandes et pistes cyclables, sas vélo aux feux tricolores, double-sens cyclables, parkings sécurisés, locations ou libre-service. Dans ces bonnes conditions, le vélo retrouve une place de choix à côté des autres moyens de transport. Le vélo est parfaitement adapté pour des déplacements inférieurs à quatre kilomètres. C'est un gage de rapidité, de ponctualité, de convivialité, de cadre de vie agréable, et, ce qui ne gêne rien, il est bon pour la santé et l'environnement.

Le Douaisis participe à sa mesure, mais à des rythmes inégaux, à cette évolution. Le transport en commun en site propre (TCSP), le réseau de bus, le réseau ferré avec le TER devraient offrir une intermodalité à la portée de tous, dans la perspective de la raréfaction pétrolière annoncée.

Pour rendre cette évolution irréversible et permettre à des centaines de citoyens de choisir le vélo, il manque un équipement : La Maison du Vélo. Prévues par les textes votés par les collectivités locales, sa réalisation marquera l'accession du vélo comme mode de transport reconnu pour ses qualités propres.

L'Association **DROIT D'VELO DOUAISIS** s'adresse ici aux collectivités locales, et particulièrement au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD), pour que la Maison du Vélo soit rapidement mise en œuvre comme le prévoit le Plan de Déplacement Urbain voté en 2002.

La Maison du Vélo dans les textes, depuis 2002

Le Plan de Déplacements Urbains du Douaisis a été adopté, après concertation, par le Syndicat Mixte des Transports en juin 2002. Ayant constaté l'état des lieux des déplacements dans le territoire concerné, les objectifs ont été définis, dont un objectif prioritaire.

« L'objectif prioritaire est **d'infléchir la tendance lourde** qui perdure depuis des années, à savoir l'augmentation des déplacements effectués en automobile. » page 11



Concernant le développement des modes doux de déplacements, la marche et le vélo, un des objectifs est la création d'une Maison du Vélo.

«Créer, en partenariat avec les associations, une maison du vélo à Douai qui rassemblerait les associations en faveur du vélo, techniciens de la voirie et élus afin d'assurer la mise en place et l'entretien du réseau cyclable douaisien ; de plus cet organisme serait chargé de développer des actions pour favoriser l'utilisation du vélo et pour créer des sites de prêt aux points stratégiques de l'agglomération. » Page 70

La nécessaire et indispensable Maison du Vélo

Prévue dans le PDU voté en 2002 la Maison du Vélo n'existe toujours pas en 2010. Pourtant, c'est un maillon important du réseau de transport qui manque à la bonne articulation entre les différents modes de transport.

La localisation de la Maison du Vélo est prévue par les autorités locales depuis toujours : à proximité immédiate de la gare ferroviaire de Douai, jonction entre la ligne 1 de Tram existante et le réseau ferré.



Montage photos Marc Bonnaffé

La gare SNCF de Douai est située à un nœud ferroviaire important, vers Paris, Lille, Arras, Valenciennes, Cambrai, Lens, ce qui en fait une des gares les plus fréquentées de la Région.

Le développement rapide, ces dernières années, de l'utilisation du service TER et grandes lignes de la SNCF, amène vers la gare un nombre croissant d'automobilistes. Cela aboutit à ce jour à la création de parkings de plus en plus grands à proximité de la gare, et pourtant toujours aussi insuffisants.

L'usage du vélo pour se rendre à la gare est pertinent dans un rayon de quatre kilomètres. L'augmentation du nombre de cyclistes prenant le train pourrait soulager la demande de stationnement voitures. Pour cela, il est indispensable de garantir un stationnement des vélos sécurisé.

Mais la Maison du Vélo pourrait avoir de nombreuses autres activités.

Les services essentiels de la Maison du Vélo

Un parking vélo sécurisé

Les utilisateurs de ce parking doivent pouvoir y déposer leur vélo le matin pour prendre le TER, avec la garantie de le retrouver à leur retour, et en bon état. Pour cela, et selon les réalisations existantes dans d'autres villes, il existe deux possibilités : un gardiennage humain, ou un système automatisé avec carte magnétique d'accès. Une étude plus approfondie pourrait cerner les avantages des deux systèmes et aider au meilleur choix.

D'autre part, le nombre de places disponibles dans ce parking doit tenir compte du potentiel de demande existant, mais aussi de la possibilité d'extension en cas d'augmentation de la fréquentation. A priori, une centaine d'emplacements de stationnement pourrait être installée au démarrage.

La disposition des locaux doit être étudiée afin de faciliter le transfert modal entre le vélo et le train. Le garage vélos actuel, situé en sous-sol, est trop peu fréquenté car dissuasif à plusieurs égards : temps perdu, sentiment d'insécurité dans un lieu isolé.

La Région Nord - Pas de Calais, organisatrice du Transport Express Régional subventionne l'installation de parkings vélos sécurisés ; A ce jour, 26 gares de la Région sont équipés d'abris vélos sécurisés, et 11 projets sont en cours.



Garage vélo gare de Lille Flandres

La location de vélos

La mise à disposition de vélos à proximité de la gare ferroviaire pourrait donner satisfaction à des demandes d'usagers descendant du train pour se rendre à leur lieu de travail dans un rayon de quatre kilomètres. Cette offre compléterait le réseau existant de tram et de bus.

La location de vélos de longue durée pourrait aussi intéresser d'autres publics, en particulier les étudiants.



V'lin à Calais

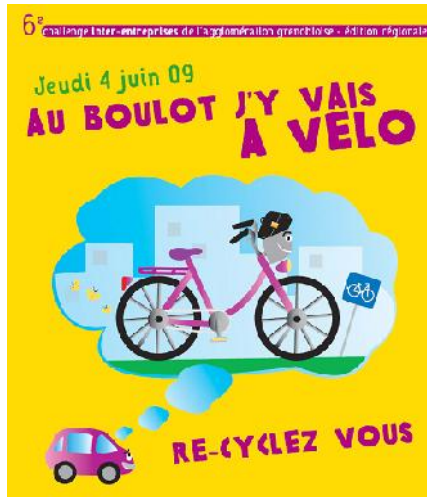
Le tourisme dans le Douaisis pourrait également y trouver son compte. Plusieurs destinations existent déjà : musée de la Mine de Lewarde, sentier des Galibots, Voie Verte de la Scarpe vers Mortagne du Nord ; et d'autres sont à l'étude : Archéo-site de Râches. Des visiteurs extérieurs seraient ravis de découvrir notre territoire grâce à la « petite Reine » !

Une étude de marché pourrait préciser le niveau de la demande sur ce créneau.



Les services complémentaires

La promotion du vélo



Afin de respecter les décisions du PDU, la Maison du Vélo doit porter un projet plus ambitieux : développer l'usage du vélo dans le Douaisis.

Un responsable qualifié pourrait avoir pour fonction d'intervenir auprès des entreprises afin de mettre en place des Plans de Déplacements d'Entreprises (PDE); auprès des établissements scolaires pour la mise en plan de Plans de Déplacements Scolaires (PDS).

Le marquage de vélos



De nombreux vélos volés sont retrouvés. Dans la plupart des cas, il est impossible de retrouver le propriétaire car le vélo est indentifiable. En marquant le vélo par un numéro unique, le propriétaire peut être retrouvé, et il peut récupérer son vélo. La Maison du Vélo pourrait être un lieu dédié au marquage de vélos. Et l'équipe du personnel pourrait assurer le développement de ce marquage dans les établissements scolaires, dans différentes manifestations locales.

L'atout touristique



Le tourisme cycliste est en plein développement, en particulier le tourisme de proximité et le tourisme urbain

Pouvoir disposer d'un vélo pour découvrir une ville, ses monuments, la campagne environnante et les sites touristiques un peu plus éloignés serait un plus pour la ville et sa région. La mise à disposition de circuits vélos développerait l'attrait pour notre territoire.

Entretien et petites réparations



Un atelier de petite réparation permettrait de garantir aux usagers un vélo en bon état de circulation.

Vélo-Ecole



Pour les jeunes, mais aussi pour les adultes, la vélo-école permettrait de prendre, ou reprendre, l'habitude de circuler en vélo dans la ville.

Centre de documentation et permanence



Une bibliothèque regroupant livres, revues de tous les acteurs favorisant le développement du vélo en ville. Des permanences d'accueil pour tous ceux qui souhaitent se documenter sur les attraits du vélo et sur les modes actifs de déplacement dans le Douaisis.

Le financement de la Maison du Vélo



L'objet de cette étude n'est pas d'évaluer les budgets d'investissement et de fonctionnement de cette structure. Mais il est possible de dresser la liste des collectivités et organismes amenés à la financer.

Les financeurs sollicités :

- Le **Syndicat Mixte des Transports du Douaisis**, en premier lieu, puisque c'est cette collectivité qui a décidé le principe de la Maison du Vélo et l'ensemble des habitants du Douaisis pourrait en bénéficier ;
- La **Communauté d'Agglomération du Douaisis** qui a la compétence transports dans ses attributions ;
- La **Ville de Douai**, qui, par ses aménagements cyclables depuis plusieurs années poursuit une politique volontariste en la matière ;
- La **Région Nord-Pas de Calais** qui a défini de longue date une politique ambitieuse de développement des transports en commun et des aménagements cyclables dans les gares de la Région. Des parkings vélos sécurisés sont déjà installés dans différentes gares : Beaurainville, Orchies, Cambrai ;
- Le **département du Nord**, chargé du développement du réseau cyclable inter-cités ;
- La **SNCF**, qui a tout intérêt à développer les accès à son réseau ferré ;
- L'**Europe** dans son souci de développer l'aménagement dans toutes ses régions.

La gestion de la Maison du Vélo

Une certitude : l'ampleur et l'ambition du projet nécessite une équipe de professionnels, capables de prendre en charge la totalité des objectifs et services de cette structure.

Plusieurs configurations pourraient certainement être envisagées pour la gestion : gestion directe par la collectivité, gestion privée, gestion associative.

Cependant, pour rester fidèle au texte du PDU (cf. p.3), la solution suivante pourrait être mise en place :

Une association, regroupant les collectivités locales concernées (SMTD, Ville de Douai), la SNCF, les partenaires associatifs (usagers cyclistes, offices de Tourisme,...) définit les objectifs répondant à la mission confiée par le SMTD.

Une équipe du personnel comprenant :

- Un Directeur chargé de l'animation de l'équipe, de la mise en pratique des objectifs définis par le Conseil d'Administration ;
- plusieurs employés pour assurer l'ouverture du gardiennage de 6h45 à 19h30, ainsi que les locations et autres activités définies par le Conseil d'Administration.

Il est à noter que la structure, comme d'autres en France, pourrait permettre une réinsertion sociale et professionnelle pour certains demandeurs d'emploi.



Conclusion

L'objectif de l'association **DROIT D'VELO DOUAISIS** en réalisant ce dossier est d'interpeller toutes les collectivités locales et régionales concernées par la réalisation de cette Maison du Vélo.

Nous en sommes convaincus, la Maison du Vélo est un outil indispensable dans l'intermodalité des modes de déplacement entre le réseau ferré, le réseau de bus, de la voie TCSP offerts aux habitants du Douaisis. Il reste à en convaincre les décisionnaires.

L'Association **DROIT D'VELO DOUAISIS** demande donc solennellement au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis de décider la réalisation de la Maison du Vélo dans les plus brefs délais.

Le Syndicat des Transports du Douaisis, SMTD, maître d'ouvrage de cette Maison du Vélo, devra préalablement élaborer un dossier technique pour définir le cadre de fonctionnement, les services, le budget et la mise en réalisation.

L'Association **DROIT D'VELO DOUAISIS** entend bien poursuivre son action de promotion des bienfaits attendus de cette Maison, et intervenir auprès des élus pour hâter sa réalisation.

Douai - janvier 2011



Annexe : des exemples de Maisons du Vélo

Quelques exemples de structures (Maison du Vélo ou Vélostation) dans des agglomérations de taille similaire à celle du Douaisis

Nancy (107 235h -Grand Nancy 266 000h)



Ouverte depuis fin 2009, la Maison du Vélo comprend un centre de documentation, un atelier de réparation, une station de lavage, une location de vélos, un espace associations, et assure des animations (fête du vélo, bourse aux vélos, circuits à thème, semaine de la mobilité, marquage).

Chambéry (59 100h -Métropole : 125500h)



La **Vélostation** regroupe un ensemble de services : gardiennage (140 places), location de vélos, VAE et accessoires, point Bus animations vélos : marquage, contrôle technique, remise en selle. Prévue dans le PDU, la Vélostation a été créée par Chambéry métropole, qui en a confié la gestion à l'Agence Ecomobilité, association loi 1901, pour promouvoir des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, qui comprend un responsable (mi-temps) et trois animateurs. Le budget est d'environ 160 000€, plus la mise à disposition des locaux et l'achat des vélos. Les recettes sont d'environ 40 000€ par an, complétées par Chambéry Métropole et la Région (35 000€).

Valence



(66600h - Agglomération : 105 communes 213000h) : Parmi de nombreuses activités de la Maison du Vélo, signalons la bourse aux vélos, une vélo-école, la récupération et le recyclage de vieux vélos, un atelier de réparation, et l'accueil de groupes scolaires.

Amiens



A AMIENS, l'association VELO SERVICE gère le service BUSCYCLETTE d'Amiens Métropole dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public. Cette convention est signée pour une durée de 5 ans.

Services développés :

- location (parc de 1800 vélos)
- gardiennage (38 consignes à la gare + local de l'association)
- réparation (entretien du parc en location ainsi que des vélos de particuliers)
- marquage contre le vol
- VELO-ECOLE (cours d'apprentissage individuels pour enfants et adultes)
- Interventions scolaires
- Interventions en entreprises
- organisation de balades et d'évènements de promotion.

Le détail de toutes ces prestations sont sur le site Internet

<http://amiensveloservice.fubicy.org>

Equipe de 7 salariés CDI temps plein (1 directeur, 4 mécaniciens cycles & 2 intervenants scolaires et vélo-école).

Budget : 2009 228 400€

Tours (137 000h)- Agglomération de 19 communes et 284 000h



La Maison du Vélo en projet proposera un point d'infos (itinéraires touristiques ou circuits mâlins, sur les associations et les mobilités, sur le vélo et le handicap), un centre de documentation, des expositions, une vélo-école, des balades urbaines, un système de surveillance de la qualité des aménagements cyclables, un atelier de contrôle technique et de réparation, des ventes de vélos d'occasion. La gestion sera faite par les deux associations partenaires. A noter qu'un système de location de longue durée existe depuis 2006 avec 1200 vélos.